

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 29 AVRIL 2024 À 19H41 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 25 avril 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de l'avis de convocation de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN JOURNALIER SAISONNIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
5. MODIFICATIONS – CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES – FONDS D'ASSURANCES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
6. RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER – OCTROI DU CONTRAT AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME
7. AUTORISATION D'OCCUPATION DU PARC CAMILLE-ROUILLARD ORGANISME SAVOIR MÉDIA
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE LA SÉANCE

151-24-04-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

152-24-04-29

EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN JOURNALIER SAISONNIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la nécessité d'embaucher temporairement un employé journalier saisonnier au service des travaux publics pour la saison estivale 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville embauche monsieur Jérémy Strickland, à compter du 19 avril 2024 jusqu'à la fin de la saison estivale 2024;

QUE les conditions d'embauche de monsieur Strickland soient celles prévues à la note à la paie datée du 19 avril 2024 de la direction générale et du sommaire décisionnel du contremaître du Service des travaux publics.

ADOPTÉE

153-24-04-29

MODIFICATIONS – CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES – FONDS D'ASSURANCES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a apporté des modifications à sa couverture d'assurances des biens à la suite de la réception du rapport de l'évaluation des bâtiments et des contenus réalisée par un évaluateur agréé dûment mandaté;

ATTENDU QUE la prime d'assurance doit être ajustée aux nouvelles valeurs déclarées à l'assureur afin de maintenir une couverture d'assurance des biens suffisante en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte les modifications apportées à sa police d'assurance des biens au montant de 8 014,00 \$, plus la taxe applicable de 9 %.

ADOPTÉE

154-24-04-29

RÉFECTION DES RUES BELLERIVE ET BERNIER – OCTROI DU CONTRAT AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé conformément à la loi pour la réalisation des travaux de réfection des rues Bellerive et Bernier;

ATTENDU QU'à la clôture de l'appel d'offres le 16 avril 2024, les soumissions suivantes ont été reçus :

| Nom des soumissionnaires | Prix (plus les taxes applicables) |
|---------------------------------------|--|
| Bertrand Ostiguy inc. | 1 532 000,00 \$ |
| Groupe Lapalme inc. | 1 650 750,00 \$ |
| Groupe Colas Québec inc. | 1 693 000,00 \$ |
| Excavation A.R. Valois inc. | 1 794 192,42 \$ |
| Eurovia Québec Construction inc. | 1 856 057,85 \$ |
| Excavation St-Pierre et Tremblay inc. | 1 903 795,62 \$ |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville adjuge le contrat pour la réalisation des travaux de réfection des rues Bellerive et Bernier à Bertrand Ostiguy inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 1 532 000,00 \$, plus les taxes applicables et selon les conditions et les modalités décrites dans le devis d'appel d'offres SHE-22028195-A0 (VALV) et la soumission de cette entreprise;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le règlement d'emprunt 656.

ADOPTÉE

155-24-04-29

AUTORISATION D'OCCUPATION DU PARC CAMILLE-ROUILLARD – ORGANISME SAVOIR MÉDIA

ATTENDU QUE l'organisme à but non lucratif Savoir média demande à la Ville l'autorisation d'occuper le parc Camille-Rouillard le 10 mai 2024 dans le cadre d'une série documentaire produite par celui-ci, et plus particulièrement, afin de réaliser un tournage avec l'école secondaire l'Odysée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise l'occupation du parc Camille-Rouillard par l'organisme Savoir média le 10 mai 2024 dans le cadre d'un tournage avec l'école secondaire l'Odysée, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur s'appliquant en semblable matière;

QUE cette autorisation de la Ville ne dispense pas Savoir média à obtenir toute autorisation gouvernementale ou autre dans le cadre de ce tournage.

ADOPTÉE

Initiales du Maire
355
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

156-24-04-29

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h48.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière